

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ID: 033-213300775-20251208-2025_91-DE**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
01/12/2025**Membres :**En exercice **18**Présents : **12**Votants : **15****Date d'affichage :**

09/12/2025

Date de publication :

09/12/2025

Le 08 décembre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMAY, Nathalie KATSAMANTOU par Olivier FORêt et Sophie SUBIRATS par Jean Georges CLAIR**Absents :** Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE et Tovo RABEMANANTSOA**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2025-91****OBJET : Avenant 2 au lot 6 Plâtrerie isolation et faux-plafonds – Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains**

La modification introduite par le présent avenant résulte du choix de la maîtrise d'ouvrage, après piquetage des anciens enduits existants, de valoriser et restaurer les murs de la cage d'escalier en laissant la pierre apparente au lieu de les enduire en plâtre et d'aléas en cours de chantier ayant révélé des supports existants trop vétustes pour être ré-enduits en plâtre (doublages en plaques de plâtre de la sous-face de l'escalier et des murs de refends).

L'avenant ainsi proposé n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 2 au lot 6 Plâtrerie isolation et faux-plafonds, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise CAPSTYLE, sans incidence financière sur le montant du marché,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 15**CONTRE : 00****ABSTENTION : 00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 décembre 2025

Le Maire
Jean Georges CLAIR



La secrétaire de séance
Katia PÉDEMAY

